

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 7 décembre 2021 :

- RCA21-08-6 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2022;
- RCA21-08-5 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SDC La Zone Décarie Nord et visant à décréter les cotisations pour l'année 2022;
- RCA22-08-1 sur les tarifs.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 22 décembre 2021

Benoit Turenne,
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement